

Liste des Pièces Justificatives (PJ) demandées sur Safran pour le dispositif 77.06

Rappel : Cette liste n'est qu'indicative et a pour but d'aider le porteur de projet à préparer son dépôt sur Safran. Il est possible que certaines pièces ou formats acceptés soient différents en fonction du dispositif ou de la PJ demandée.

Les formats de PJ acceptés sur Safran sont les suivants :

- PDF (.pdf)
- Word (.doc, .docx)
- Excel (.xls, .xlsx)
- Format Image (.jpeg, .jpg, .gif, .png)
- Libre Office - Libre Office calc (.ods, .odt)

Attention : Pour des mesures de sécurité, les formats compressés (.zip, .7z, etc) ne sont pas acceptés.

Il est possible de déposer plusieurs documents pour une pièce justificative demandée sur Safran. Il n'y a pas de limite pour le nombre maximum. Pour chaque document la taille maximum autorisée est de 100 Mo.

Précision : Il est possible qu'une PJ soit obligatoire mais ne soit demandée que dans certains cas. Si vous n'êtes pas concernés cette PJ ne s'affichera pas sur Safran et vous ne serez pas obligés de la renseigner.

Liste des PJ demandées pour le dispositif 77.06			
Libellé de la pièce justificative	Précisions	PJ demandée si :	PJ obligatoire ou non
Feuille de synthèse des dépenses complétée	Ce document peut être récupéré sur le site de la DAAF de Mayotte.	Toujours demandée	Obligatoire
Situation au répertoire SIRENE	Ce document peut être récupéré sur le site de la DAAF de Mayotte.	Toujours demandée	Obligatoire
Copie d'un document attestant la nationalité française ou UE ou d'un titre de séjour en cours de validité du représentant légal	Il sera obligatoire de nous fournir ces pièces dans le cadre d'une délégation de signature ou d'un mandat.	Toujours demandée	Obligatoire
Dernier avis d'imposition et/ou bilan comptables	Le dernier avis d'imposition peut être récupéré sur le site des impôts à ce lien .	Toujours demandée	Obligatoire
Mandat, pouvoir ou délégation	En cas de dépôt délégué, un mandat vous sera demandé.	Si vous êtes une "Personne morale de droit public", une	Obligatoire

		"Autre personne morale de droit privé", "hors association" ou une "Association"	
Formulaire de respect de la commande publique complété et signé	Il vous sera demandé de remplir le formulaire du respect de la commande publique que vous trouverez sur le site de la DAAF.	Si projet soumis à la commande publique	Obligatoire
Délibération ou PV validant opération et son plan de financement		Si vous êtes une "Personne morale de droit public" ou une "Association"	Obligatoire
K-bis	Plus d'information pour le K-bis à ce lien . Le K-bis doit dater de moins de 3 mois à la date de votre dépôt sur Safran.	Toujours demandée	Non-Obligatoire
Exemplaire des statuts à jour		Si vous êtes une "hors association" ou une "Association"	Obligatoire
Attestations de régularité fiscale et sociales		Toujours demandée	Obligatoire
Pièces liés aux dépenses sur devis	Vous trouverez les explications des documents demandé pour justifier vos factures sur la notice présente sur le site de la DAAF de Mayotte	Toujours demandée	Non-Obligatoire
Pièces liées aux dépenses sur frais de personnel	Vous trouverez les explications des documents demandé pour justifier vos factures sur la notice présente sur le site de la DAAF de Mayotte	Toujours demandée	Non-Obligatoire
Pièces liées aux dépenses pour les déplacements, restauration et hébergement	Vous trouverez les explications des documents demandé pour justifier vos factures sur la notice présente sur le site de la DAAF de Mayotte	Toujours demandée	Non-Obligatoire
Accord de partenariat ou projet d'accord	Il décrit les modalités de coopération entre les partenaires du projet de coopération et précise notamment le plan de financement de l'opération, les obligations respectives des signataires, les modalités de reversement de l'aide et de traitement des litiges ainsi que les responsabilités des parties en cas de procédures de recouvrement d'indus. Il s'agit aussi d'assurer que le fonctionnement du partenariat et son processus décisionnel soient	Toujours demandée	Obligatoire

	transparent et que les situations de conflits d'intérêt soient évitées.		
Justificatifs de la capacité administrative et financière	Le porteur de projet doit avoir préalablement défini des moyens administratifs, organisationnels et humains adéquats, tels qu'un organigramme. De plus, il doit démontrer sa capacité financière et d'autofinancement en fournissant une attestation bancaire pour les individus, une attestation comptable pour les associations ou établissements publics, et des informations telles que le chiffre d'affaires annuel et la capacité d'investissement pour les porteurs privés.	Toujours demandée	Obligatoire
Plan descriptif du projet de coopération	Le document doit inclure en plus d'un plan descriptif du projet de coopération les actions planifiées, le personnel responsable de ces actions, les objectifs précis, les impacts positifs sur l'environnement, les mesures prises pour limiter les impacts négatifs potentiels, ainsi que les résultats attendus. Ce projet doit être cohérent avec les orientations définies dans le cadre du plan régional de l'agriculture durable (PRAD) et/ou du plan de souveraineté alimentaire, ou encore s'inscrire dans des thématiques liées à l'agroforesterie, la lutte contre l'érosion, et/ou le transfert de connaissances issues des pratiques culturelles locales (cf. FI 77.06 - 2.2.2 "Conditions d'éligibilité spécifiques").	Toujours demandée	Obligatoire
Attestation sur l'honneur de non utilisation de la défiscalisation dans les dépenses présentées sur le projet		Si vous ne comptez pas utiliser la défiscalisation sur votre projet	Obligatoire
Contrat du crédit-bail		Si vous comptez utiliser la défiscalisation sur votre projet	Obligatoire

Fournir, pour chaque financeur intervenant, la convention et la lettre d'intention pour tous les autres financements prévus dans le projet.		Si vous avez prévu d'autres financements	Obligatoire
Convention de financement ou en projet avec des financeurs autres que ceux identifiés dans la fiche intervention 77.06		Si vous avez prévu d'autres financements en dehors de ceux identifiés par la FI 77.06	Obligatoire
Convention de financement ou en projet avec des financeurs ponctuels		Si vous avez prévu d'autres financements ponctuels	Obligatoire
Pièces complémentaires	Vous pouvez ajouter ici toutes les pièces que vous estimez nécessaire à votre dépôt de subvention.	Toujours demandée	Non obligatoire